

Une concertation réussie permet de prioriser les problématiques liées aux ressources en eau sur le territoire d'Abrinord

Saint-Jérôme, le 15 novembre 2019 – C'est dans la convivialité et le partage que se sont déroulés les deux ateliers de priorisation des problématiques liées à l'eau, tenus à Piedmont et à Lachute les 9 et 10 octobre derniers. Sous l'animation de Mme Cynthia Gagnière, chargée de projets chez Abrinord, les différents acteurs de l'eau du territoire se sont rassemblés pour identifier les préoccupations les plus criantes.

La mise à jour du Plan directeur de l'eau

Ayant comme mission d'implanter la gestion intégrée des ressources en eau sur son territoire, Abrinord doit réaliser un Plan directeur de l'eau (PDE). Le PDE est un document qui rassemble un portrait du territoire et des ressources en eau, un diagnostic des principaux problèmes liés à l'eau, ainsi qu'un plan d'action concerté pour la protection et la valorisation des ressources en eau. Le plan d'action prévoit des actions qui ont pour objectif de mobiliser les acteurs et de favoriser une gestion de l'eau collaborative qui tienne compte de tout le bassin versant. Ainsi, l'organisme coordonne la concertation des acteurs de l'eau (municipalités, MRC, producteurs agricoles, ministères, citoyens, autochtones, entreprises et organismes communautaires) afin que le plan d'action reflète les préoccupations et la volonté d'agir de tous les acteurs.

Cette année, dans le cadre de la mise à jour du PDE, le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) exige une priorisation des problématiques liées à l'eau par les acteurs du milieu afin d'actualiser le diagnostic et d'orienter la mise à jour du plan d'action.

Une vaste ronde de consultation

Dans un premier effort de priorisation, Abrinord a invité tous les acteurs et usagers de sa zone de gestion à remplir un court sondage. Ils étaient alors appelés à indiquer le niveau de priorité qu'ils attribuaient à chacune des 22 problématiques liées à l'eau proposées. Avec plus de 210 réponses, cet exercice a permis de faire ressortir les huit problématiques qui se sont vu attribuer la plus grande priorité.

Une priorisation concertée

Des acteurs de l'eau de chaque secteur d'activité ont ensuite été conviés à des ateliers de priorisation afin d'identifier, de façon concertée, les trois à cinq problématiques pour lesquelles le passage à l'action est prioritaire. Les problématiques retenues sont :

- la destruction/dégradation des milieux humides;
- la mauvaise qualité de l'eau de surface;
- la surconsommation des ressources en eau;
- l'érosion des berges.



Des pistes d'action

Après avoir priorisé ces problématiques, les participants ont continué à travailler ensemble pour identifier les principales causes derrière celles-ci et formuler des objectifs précis afin d'y remédier. C'est donc avec des idées positives et un regain de motivation que les acteurs ont pu terminer la rencontre. « C'est toujours inspirant de voir les gens issus de différents secteurs d'activité travailler ensemble afin de planifier la protection des ressources en eau à l'échelle du bassin versant. Ça confirme qu'Abrinord joue un rôle essentiel dans la gestion d'enjeux communs. », affirme Mathieu Madison, président d'Abrinord.

À propos d'Abrinord

Abrinord est l'un des 40 organismes de bassins versants reconnus par le gouvernement du Québec comme étant responsable de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l'eau dans la zone qui lui a été confiée. Depuis 2003, l'organisme constitue une table de concertation et de planification dont le mandat premier consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, ainsi qu'à promouvoir et suivre sa mise en œuvre.

– 30 –

SOURCE :

Mélanie Lauzon, chargée de projets
Abrinord (Organisme de bassin versant de la rivière du Nord)
(450) 432-8490
mlauzon@abrinord.qc.ca